

Les hôpitaux publics des Yvelines Nord(*) s'organisent pour l'été

À Mantes, Meulan-Les Mureaux et Poissy-Saint-Germain, les responsables des hôpitaux publics se sont coordonnés pour anticiper la période estivale et faire face aux tensions hospitalières. Il s'agit de préparer toute la chaîne de prise en charge cet été, en amont des urgences jusqu'à l'aval de l'hospitalisation, lorsque celle-ci s'avère nécessaire.

INFORMATION AUX USAGERS
L'accueil aux urgences adultes
de Meulan-en-Yvelines
du 1er juillet au 31 août 2023

 du 1er juillet
au 31 août  de 17h30
à 7h

PAS D'ACCUEIL AUX URGENCES
PAS DE CONSULTATION URGENTE



Cherchez une consultation médicale sans rendez-vous sur le site web de l'Agence régionale de santé



L'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS IDF) a communiqué mi-juin sur les [mesures déployées](#) dans toute l'Ile-de-France pour faire face aux tensions estivales sur l'offre de soins, afin d'éviter la saturation des services de soins dans les hôpitaux.

Déjà confrontés l'été passé et l'hiver dernier à de fortes tensions, les 3 hôpitaux publics généraux des Yvelines Nord travaillent depuis plusieurs mois pour anticiper l'organisation de l'été 2023, en lien avec tous les acteurs en santé du territoire sous l'égide de la direction départementale des Yvelines (DD78) de l'ARS IDF. L'objectif reste de concilier les missions d'accueil des patients avec une période de repos légitime pour les équipes hospitalières. L'enjeu principal est de relayer auprès de la population les bons messages sur les conduites à tenir pour recourir aux professionnels de santé, en ville et à l'hôpital.

Pour les hôpitaux publics des Yvelines Nord, outre le déploiement du plan canicule depuis le 1er juin dernier, les mesures suivantes ont été validées et sont mises en œuvre à compter du 1er juillet 2023 :

- Sur le site du CHIMM (**Centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux**) :

- suspension temporaire de l'accueil direct aux urgences adultes du site hospitalier de Meulan entre 17h30 et 7h, du 1er juillet au 31 août ;
- fermeture des urgences gynécologiques, obstétricales et de la maternité du site hospitalier de Meulan du 4 au 21 août avec orientation anticipée des parturientes à la maternité de Mantes et le soutien de la maternité de Poissy ;
- sur le site du CHIPS (Centre hospitalier intercommunal de Poissy - Saint-Germain-en-Laye) : maintien de la régulation des urgences pédiatriques médicales du site hospitalier de Poissy par le 15 ;
- sur le site du CHFQ (Centre hospitalier François Quesnay à Mantes-La-Jolie) : à partir du 3 juillet, mise en place d'un protocole de réorientation des jeunes patients et de leurs familles aux urgences pédiatriques médicales.

Des dispositifs continus restent activés tout l'été :

- mobilisation des relais d'information, pour informer les usagers et leur rappeler le recours raisonné aux services d'urgence et les bons réflexes en cas d'urgence médicale;
- coordination des services d'urgences et des maternités des 3 hôpitaux de la direction commune hospitalière, en lien avec les structures partenaires de chaque territoire, avec le cas échéant la sollicitation de réorientation des flux d'urgence et mobilisation des structures d'aval de l'hospitalisation ;
- participation aux réunions de concertation territoriale organisées par la DD78 de l'ARS IDF, avec l'ensemble des acteurs du département : SAMU78, communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), Groupements hospitaliers de territoire des Yvelines Nord (GHTYN) et des Yvelines Sud (GHTYS), structures privées... ;
- gestion des lits disponibles, pour ajuster au plus près les capacités d'hospitalisation pour les patients dont l'état de santé le nécessite, avec le cas échéant la mobilisation du dispositif de lits en tension ;
- recours aux dispositifs départementaux de placement, pour la sortie de patients en situation complexe.

(* Les hôpitaux publics des Yvelines Nord : Une direction commune hospitalière s'est mise en place en 2015 entre le CHI de Poissy-Saint-Germain (CHIPS) et le CH François Quesnay (Mantes-la-Jolie), étendue du 1er juillet au 31 août 2023 MM), tous trois membres du Groupement hospitalier



Les bons réflexes en cas d'urgence médicale :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/face-lurgence-ayons-les-bons-reflexes>

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/pour-mon-enfant-face-lurgence-jadopte-les-bons-reflexes>